

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Début du projet rue de la Serre – rue des Cibles

La réalisation du projet rue de la Serre – Rue des Cibles a débuté le 9 août 2010 par divers sondages effectués dans le carrefour de ces deux rues. Le but de ces travaux est la mise en place d'une conduite d'eau de récupération des eaux claires entre la route cantonale, le carrefour mentionné ci-dessus et la rue de la Serre proprement dit. Cette nouvelle canalisation permettra également de récupérer les eaux claires de l'ancien et du nouveau bâtiment du Parc technologique I de Saint-Imier. D'autre part, les conduites centenaires d'eau et de gaz présentes dans la rue de la Serre seront également renouvelées. D'après le planning des travaux, ce chantier devrait être terminé d'ici à fin octobre 2010. Une signalisation routière provisoire sera mise en place afin de permettre la bonne réalisation du projet. Le Conseil municipal remercie les riverains de leur compréhension face aux désagréments occasionnés par ce chantier.

#### Reprise du chantier de la rue du Collège

Après quelques semaines d'arrêt, le chantier routier de la rue du Collège a repris cette semaine. Il concerne actuellement la partie aval de la rue et empêche temporairement l'accès des voitures au parking situé au nord du bâtiment situé rue Francillon 25 (Inelectro). Le Conseil municipal remercie les riverains de leur compréhension face aux désagréments occasionnés par ce chantier.

#### Pose du tapis définitif sur le secteur ouest de la route cantonale

Après plusieurs mois de travail, les travaux 2010 de réfection de la route cantonale touchent à leur fin. La dernière couche de revêtement routier sera posée entre le 16 août 2010 dès 8 h 00 et le 18 août 2010 dès 18 h 00. Afin de permettre la réalisation des travaux dans les meilleures conditions, la route cantonale sera fermée durant ces quelques jours. Le trafic sera alors dévié par la rue de la Clef selon le dispositif habituel.

#### Nouveau collaborateur au Service de l'électricité

Parmi les postulations en sa possession, le Conseil municipal a porté son choix sur M. Jean-Michel Frésard pour occuper le poste de monteur électricien. Agé de 33 ans, ce nouveau collaborateur a commencé son activité au sein de l'administration le 2 août 2010. L'exécutif imérien lui souhaite de rencontrer plaisir et satisfaction dans l'exercice de ses fonctions.

#### Échéance pour le paiement de la taxe des chiens

La police municipale intercommunale informe que les propriétaires de chien ont jusqu'au 31 août 2010 pour s'acquitter de la taxe annuelle liée à la possession de leur animal de compagnie. Pour mémoire, cette taxe se monte à CHF 70.- pour un chien gardé à Saint-Imier et de CHF 40.- pour un chien séjournant sur les montagnes. Cette taxe s'applique également à toute nouvelle acquisition canine effectuée dans l'année, opération à annoncer dans les 5 jours à la police municipale intercommunale.

#### Zone bleue à nouveau contrôlée

Fin de vacances pour les automobilistes ! Depuis lundi 9 août 2010, les agents de la police municipale intercommunale sillonnent à nouveau les rues de Saint-Imier pour contrôler la durée de parage des véhicules stationnés en zone bleue. Aussi, un strict respect de la législation routière évite d'ajouter un motif supplémentaire de mauvaise humeur à la dure réalité imposée par le retour au travail.

Saint-Imier, mercredi 11 août 2010  
(cm)